



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le chef de cabinet

Paris, le

06 MAI 2025

Monsieur le Président,

Madame Élisabeth BORNE, ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a bien reçu votre correspondance relative à la politique vaccinale et m'a confié le soin de vous répondre.

J'entends vos observations mais le suivi de la santé des élèves fait partie des missions de l'École et contribue à l'École promotrice de santé. Le calendrier vaccinal est fixé par le code de santé publique. Lors de l'admission à l'école, les responsables légaux doivent présenter au directeur d'école le carnet de santé attestant que leur enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge, ou justifie d'une contre-indication médicale, en application des dispositions des articles L. 3111-1, L. 3111-2, R. 3111-8 et D. 3111-6 du code de la santé publique.

Lorsque l'enfant ne dispose pas de carnet de santé, l'admission à l'école se fait sur présentation d'un document remis par un professionnel de santé autorisé à pratiquer les vaccinations attestant de la situation de la personne au regard des vaccinations obligatoires. En l'absence de présentation de ce document, le directeur d'école procède, à une admission provisoire de l'enfant et le code de la santé publique fixe un délai de trois mois pour régulariser la situation (cf. article R. 3111-8 du code de la santé publique) si l'enfant n'a pas reçu les vaccinations obligatoires.

.../...

Monsieur Guillaume AGEORGES
Président du Réseau des victimes
des accidents vaccinaux (REVAV)
6 rue du Général de Gaulle
93360 NEUILLY-PLAISANCE

S'agissant de votre sollicitation, je vous informe que je l'ai adressée à Monsieur le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins afin que ses services puissent en prendre connaissance et vous informer directement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric BAPTISTA